



Devenir bénévole pour EES-pa

Documents à remplir :

Pour certaines missions des documents sont à remplir :

- Accord de mission
- Accord de confidentialité
- Fiche d'information
- ...

Plus d'info [ICI](#)

1- Consulter le site internet

ees-pa.org

- Pour découvrir nos actions, notre fonctionnement...
- [Nos chartes et valeurs](#)
- Les différentes [missions](#) proposées
- La [rubrique bénévolat](#)
- ...

Si vous êtes toujours intéressé

2- Contacter l'association

- Pour faire connaissance
- Pour poser vos questions éventuelles
- Vous présenter et présenter ce qui vous intéresse dans notre association, vos motivations à nous rejoindre
- Pour échanger sur la ou les missions qui vous intéresserait, vos possibilités, souhaits, disponibilité...

Nous pouvons
communiquer
par mail, sms, visio
ou nous rencontrer

**Vous pouvez également
nous aider en adhérant
à tout moment**

Cotisations :

Adhésion simple 15€

Bénévole 10€

Mi-tarif à partir de juin

3- Remplir et envoyer les documents fournis

Ils vous seront fournis en fonction des besoins et de la situation, après un échange par mail, visio ou lors d'une rencontre.

**Des informations supplémentaires
pourront vous être demandées.**

Une fois une mission précise déterminée

4- Sa mise en place et son suivi sont organisés entre le bénévole et le référent qui l'accompagne, le conseille et l'informe ...

- Certaines missions spécifiques nécessitent des documents spécifiques (voir cadre ci-dessus)
- Une période d'essai et des tests pourront être demandés
- Des points et bilans réguliers seront prévus

Un bénévole peut choisir d'être polyvalent. Il participe alors aux différents aspects des projets en fonction de ses intérêts et possibilités.

La mission doit être adaptée à l'envie du bénévole mais aussi à ses capacités à la gérer et à sa disponibilité. Elle pourra être modifiée, suspendue ou arrêtée à tout moment, par le bénévole ou l'association en fonction des conditions déterminées dans l'accord de mission et/ou dans le règlement intérieur.

Vous serez informé de l'évolution de l'association et des événements, rencontres... organisés tout au long de l'année et vous pourrez y participer.

Vous pourrez donner votre avis, participer aux débats, aux assemblées générales en présentiel à titre consultatif.

Une fois votre intégration validée par le bureau, vous recevrez les documents correspondants à votre mission.